



Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance extraordinaire en date du 18 août 2025, à 18h00 à la salle du conseil située au 5250, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT NO 2025-182 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 754 282 \$ ET UN EMPRUNT DE 754 282 \$ POUR LA RÉHABILITATION DES RUES DANS LE DOMAINE DESPINS**
5. **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – AVENANT 4 – AJOUT DE QUATRE PONCEAUX 9^e RANG DE KINGSEY - DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP)**
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE